

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



R

Mc
k***22072577***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

10 JUIN 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0589 953 604****Nom**(en entier) : **PARTICIBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de Beauchamp 3, 7780 Comines****Objet de l'acte : Transfert du siège social et du siège d'exploitation**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE AU SIEGE SOCIAL LE 10 MAI 2022

1. **Bureau**

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Emmanuel Flauw

2. **Composition de l'assemblée**

La liste de présence des associés est présentée au président qui la fait signer par les membres du bureau. Le président constate que la totalité des actions existantes est représentée.

3. **Exposé**

Ordre du jour :

1 - **Transfert du siège social et du siège d'exploitation**

Constatation de la validité de l'assemblée

L'assemblée constate qu'elle a été composée valablement et qu'elle est habilitée à délibérer valablement sur l'ordre du jour qu'elle va examiner.

4. **Décisions**1 - **Transfert du siège social :**

L'assemblée décide de transférer le siège social et le siège d'exploitation de la société à partir du 15 mai 2022 à l'adresse suivante :

Rue Fauchy 2
7760 Velaines

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président donne lecture du présent procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

La séance est levée à 19 heures.

Emmanuel Flauw

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).